SOMMAIRE

EDITORIAL P.1

CHEMIN FAISANT P.2

DECHARGE & RELIEF KARSTIQUE P.3

QUESTIONS POUR DES ELUS P.3

RECALIU : FESTA PRIMIEIRENCA. P.4

DE FER OU D'ASPHALTE P.5 & P.6

IMPLANTATION D'EOLIENNES SUR LE CAUSSE COMTAL P.6

REACTION DE VIVRE ENSEMBLE SALLES LA SOURCE P.7

LE CAUSSENARD

N° 71

FEDERATION DES GRANDS CAUSSES
16 Boulevard de l'Ayrolle 12100 MILLAU

EDITO :
Le Caussenard , réapparaît sous une forme plus actuelle, la formule papier laisse sa place à l'internet.
Mais le fond reste le même.

La liberté d'expression face aux '' nouveaux enjeux '' du pays des Grands Causses est, pour la fédération des Grands Causses une réponse dans la défense et la promotion du patrimoine culturel et naturel de l'identité caussenarde. Mais aussi un outil pour la prise de conscience du BIEN COMMUN

TERRE-AIR-EAU, éléments fondamentaux de la qualité de vie, de l'équilibre, de l'harmonie économique et sociale, homme-nature.

Une équipe s'est chargée de cette parution épisodique, liée à l'actualité … Le Caussenard se veut être un reflet, un témoin des associations composantes de la Fédé, la libre expression responsable est la règle, dans les limites de la charte fédérale.

Les articles et informations doivent permettre l'ouverture de débats participatifs avec le souhait que des remarques constructives soient au rendez vous.

A Bientôt
J.B

Commission paritaire : N° 64394
Contact : fedegrandscausses@gmail.com

CHEMIN FAISANT...

« *On ne nous dit pas tout* », slogan d'une humoriste, non rattachée à un quelconque complot idéologique, me permettant d'introduire la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Chaque mot a son importance. Une définition s'impose : « **bassin de rétention** ». Qu'es aquo ? C'est une zone de stockage , enterré ou à ciel ouvert, destinée à récupérer les eaux de lessivage des surfaces d'aménagements humains, parkings et autoroutes... Ces bassins remplissent le rôle de contenant des polluants, permettant d'éviter en cas d'accident le déversement de matières dangereuses dans le milieu naturel.

Toujours chemin faisant ce dimanche dernier après une matinée de « mousson » hivernale, je suis parti à la recherche de témoins d'un passé dolménique sur le Causse Rouge au lieu dit « Puech d'Auset » près de notre ouvrage d'art préféré, traversant le Tarn comme Moïse le fit avec la Mer Rouge. Un petit chemin m'amena sur le lieu incriminé. Je fus d'abord obligé de traverser un petit ruisseau dont le cour était parsemé de flaques de mousse blanchâtre. Je n'invente rien, des vidéos sont à l'appui de mes propos et peuvent être fournies sur demande.

L'amont de cet ''onde pure'' n'était que la buse du trop plein de ce bassin qui 'dégueulait' dans le ravin. L'efficacité et l'entretien de ces ouvrages sont décriés depuis des années, le long de la Méridienne. Et j'attends avec enthousiasme le communiqué de presse de EELV(1) qui potasserait en secret... chut...sur le sujet ? Élections obligent !

La pluviométrie étant importante de nos jours en hiver, ledit bassin n'était pourvu que d'un faible niveau d'eau, mettant en doute ses capacités de décantation avant rejet dans le milieu naturel. Sans être expert, il semblerait que cette structure serve simplement de canalisation de déversoir ? La réglementation sur le régime des eaux pluviales, prévoit l'application d'une contravention de 5ème classe pour rejet sur la voie publique de substances pouvant incommoder le public, menacer la salubrité ou la sécurité publique (art .L.2122-1 et 2212-2 du CGCT)(2).

En vérifiant sur le cite de la CCC (3), il semblerait que la société exploitant ce tronçon de bitume ne soit pas affiliée à l'association portant le nom d'un lézard méridional(4) qui préconiserait aux artisans de la zone du Lévézou du « partage d'expériences et de bonnes pratiques ». La démarche d'éco-conception semble bonne mais prenons garde au « *greenwashing* ».

Personne ne peut contredire l'accroissement du trafic poids lourds sur le Larzac. Admettons le scénario suivant : accident de camion citerne déversant des matières dangereuses, (second degré) pâtes à tartiner chocolatée, boissons pour gastro-entérite ou tauromachique sur la chaussée ne finissant pas comme prévus dans ces fameux bassins ressemblant aux signalétiques routières un jour de non chasse (passoire) mais terminant dans le milieu naturel.

C'est là que les choses se corsent. Comme pour la mouture d'un café, la substance traverse les couches karstiques en terminant son chemin dans un verre d'eau de cantine scolaire ! Bilan, captages de l'Esperelle, Sorgues et Durzon interdits pour longtemps. Stock disponible sur l'agglomération de Millau : quelques jours ? L'eau potable est un enjeu majeur pour notre région, il serait normal d'interroger les futurs administrés municipaux pour les sensibiliser sur ce sujet. Vous pouvez si vous ne l'avez pas fait encore, visionner un documentaire (4) sur une chaîne thématique permettant de vous faire une opinion. La gestion de l'eau reste trop souvent trouble et opaque.

(1) Europe Écologie Les Verts
(2) source légifrance.fr
(3) Communauté de communes de Millau
(4) http://www.cc-millaugrandscausses.fr/%C3%89conomie/LeGECO.aspx
(5) http://pluzz.francetv.fr/videos/l_eau_un_marche_sous_pression.html

TOUJOURS CHEMIN FAISANT...

GEOLOGIE des CAUSSES, DECHARGES & RELIEF KARSTIQUE

La région de Millau est constituée de plateaux calcaires, permettant à l'eau, de s'écouler à travers un dédale de failles, diaclases, et autres espaces dans la roche. Elle s'imprègne à travers son parcours, et par dissolution, des particularités chimiques naturelles des couches minérales, mais aussi des polluants non traités, rejetés par l'activité humaine, (hydrocarbures, métaux lourds, huiles, etc..) elle alimente ainsi, les résurgences, les rivières, mais également, la consommation en eau potable de la population.

En surface, l'érosion de l'eau a créée dans notre région, des paysages ruiniformes, et en souterrain, des réseaux de grottes, d'avens … aux concrétions et aux architectures stupéfiantes.

Façonnant ainsi un patrimoine naturel singulier, fortement apprécié.

MILLAU , RAVIN des VALS, COORDONNEES GPS, 44.12211 / 3.01958

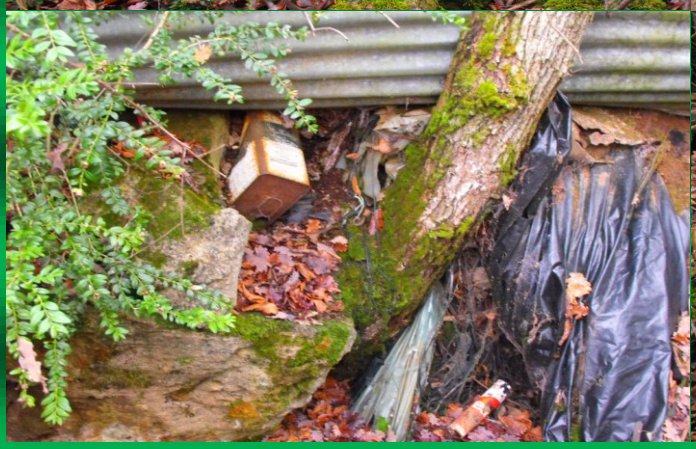

QUESTIONS POUR DES ÉLUS

Pour sélectionner les meilleurs, il y a quelques décennies, des psychologues sous forme de boutade, avaient imaginé, un ensemble de tests destinés aux postulants aux mandats publics. Ceci, afin d'évaluer leurs qualités, altruisme, empathie, humanisme … mais aussi leurs capacités, puissance de travail, concentration, réflexion, réactivité, sens moral, …et même un test de Q.I.

Bien sûr, cela n'à jamais été réalisé, et il serait étonnant, que l'on demande un jour à des candidats aux élections de se soumettre à des tests de compétences, comme cela se pratique en entreprise. La comparaison des résultats, serait discriminatoire.

Toutefois pour y voir plus clair dans les propositions électorales et les professions de foi . Des associations ont posé des questions écrites, aux candidats, dans leurs communes, leurs cantons, pour définir avec plus de précision, quelles sont les positions, et les orientations de leurs futurs élus, dans les projets économiques, et environnementaux régionaux actuels.

DISSABTE 29 de Març de 2014

SAMEDI 29 MARS 2014

À partir de 18H

7èna Pichona Fèsta primieirenca

7ème Fête du Printemps

Aperitiu, repais (confidor milhautenc),
Musica e balèti ambe lo Triò
Romero

***15 €** per tota la serrada*

*E se venètz que per dançar **5 €***

SALLE de La Menuiserie MILLAU

Reservacion duscas al 25/03/2014
*Sonar al Recaliu : **05 65 60 46 40***
*O ben Email: **recaliu@laposte.fr***

Organisée par :

RECALIU MILHAU

16A boulevard de l'Ayrolle 12100 MILLAU

DE FER ou D'ASPHALTE

La disparition de la ligne SNCF Béziers-Neussargues est-elle inéluctable ? Pour la Fédération « des Grands Causses » son maintien et son développement sont vitaux. Deux raisons majeures l'exigent :

Le transport des personnes :

faciliter la circulation en ville devient une nécessité.
Réduire la circulation des voitures,
- C'est réduire la pollution de l'air.
- C'est réduire les maladies pulmonaires des habitants.
- C'est réduire les encombrements, donc le stress engendré.
- C'est, si « l'on veut bien » aménager la voie ferrée et l'utiliser pour la mise en place d'un TRAIN/TRAM, faciliter la circulation de la population, la ligne se trouvant à 5 mn du centre ville Millau, en plein centre Aguessac, Séverac, St Georges, St Rome de Cernon, Peyre !

Le transport du fret

L'accroissement de la circulation automobile et surtout poids lourds, promu par Eiffage avec l'aide des pouvoirs publics et du lobby des poids lourds, n'est pas à démontrer et.... les risques encourus suivent. En particulier, la circulation des matières dangereuses - sur l'A75. Outre les résidus mécaniques d'usure de pneus, de carburants, etc., en cas d'accident, les chargements répandus font courir un risque de pollution à la ressource en EAU de toute la partie karstique traversée.

Nous connaissons déjà l'impact des sels de déverglaçage répandus pendant les périodes de gel. Nous ne connaissons pas - mais pour combien de temps - l'impact que pouvaient avoir 30 tonnes de fuel - ou de produit désherbant déversés à proximité d'un aven .

La Fédération des Grands Causses, dès le projet de tracé autoroutier - avant même sa réalisation - a tiré la sonnette d'alarme et s'est inquiété de ce risque , réelle menace pour la ressource en EAU.

Elle a manifesté son opposition à cette traversée des plateaux calcaires, Sauveterre, Blanc, Rouge et Larzac. Après la réalisation, elle a sollicité les ministères de l'Environnement/Aménagement du territoire - D. Voynet - et des Transports - J.C. Gayssot -, demandant l'interdiction totale de circulation de matières dangereuses sur l'A75. Elle proposait une circulation par Fer avec un aménagement ad hoc. Les pouvoirs publics sont restés sourds à nos revendications (Nous tenons à la disposition des lecteurs les réponses faites par les 2 ministères à nos courriers).

Elle a produit un film « De Fer et d'Asphalte » mettant en scène le dépérissement de la ligne programmé à partir d'images d'archives du démantèlement de la gare SNCF de Sévérac le château , et la circulation sur l'A75 potentiellement dangereuse pour l'EAU de boisson des populations concernées. Il est toujours ,(hélas!) d'actualité .
Aujourd'hui, bientôt 20 ans que la sonnette d'alarme a été tirée. La circulation de ces matières dangereuses a .subi...un..... accroissement exponentiel, le risque a suivi et, malgré quelques alertes, par chance, rien d'important n'a eu lieu.

6 Social-éco | TRANSPORT

17 C'est le nombre d'étapes de la marche initiée par le comité pluraliste de défense de l'Aubrac.

Une belle bataille du rail au cœur de l'Aubrac

Partie le 4 mai de Béziers, la marche du Comité pluraliste pour la sauvegarde de la ligne TET Aubrac s'est achevée vendredi, en gare de Neussargues (Cantal). En tout, 830 personnes ont marché pour que vive le service public ferroviaire.

Neussargues, *envoyée spéciale.*

C'est à Neussargues (Cantal), sous la neige et par un froid glacial, que s'est achevée, vendredi, la marche entamée le 4 mai, à l'initiative du Comité pluraliste de réhabilitation, de défense et de promotion de la ligne SNCF Béziers-Paris, via Clermont-Ferrand.

Derrière une banderole « Marche ou crève », 100 personnes, cheminots, élus et usagers ont rallié, pour cette dernière étape du parcours, les gares de Tulizat et de Neussargues. Huit kilomètres et quelques heures à pied pour sauver cette ligne, l'Aubrac, menacée de fermeture par la SNCF, au nom de la sacro-sainte rentabilité. « *On n'est pas des marcheurs du dimanche!* » lance en souriant Jacky Telio, coordinateur du comité. Il se félicite de l'accueil chaleureux et de l'impact positif qu'a eus cette marche sur les populations des villes et des villages traversés. « *Tout au long du parcours, à chaque étape, nous avons rassemblé entre 50 et 100 marcheurs. Et, sur la totalité de la marche, ce sont près de 830 personnes qui ont participé à cette initiative* », précise-t-il.

Une vraie réussite, « *une preuve de plus de l'attachement que les gens portent au service public ferroviaire* », résume Martine Perez, élue communiste et conseillère régionale.

LE RAIL A CÉDÉ LE TERRAIN À LA ROUTE

Sur la route qui descend vers Neussargues, au milieu d'un cortège dont la bonne humeur semble conjurer les conditions climatiques, Anne-Marie et Louis, jeune couple venu de Belgique, marchent par solidarité. En stage dans la région depuis plusieurs mois, ils ont souvent croisé l'Aubrac et, pour eux, la question de la sauvegarde des services publics de transport dépasse les frontières de la France. « *En Belgique,* raconte Anne-Marie, *c'est le même combat. Et même si, pour le moment, les lignes de train sont moins menacées qu'en France, ce n'est qu'une question de temps.* » Quelques mètres devant eux, Guy Gulvier raconte, non sans une pointe de fierté, qu'il n'en est pas à sa première promenade. « *Et dix-huit ans, je n'ai jamais loupé une seule manifestation pour sauver cette ligne.* » Et, pour cet élu communiste de Loire, non seulement le train a une histoire et un présent, mais surtout un avenir, qu'il convient de défendre envers et contre « *ce système fou qui concentre tout sur la route et nous envoie dans le mur* ». Guy Gulvier s'arrête. « *Regardez, là, vous voyez quelque chose d'intéressant.* » En contrebas, sur les voies qui longent la gare de Neussargues, un train de wagons de fret est à l'arrêt. « *Avant,* raconte Guy Gulvier, *le train était le seul moyen utilisé pour la livraison des coils (bobines de tôle) à l'usine Arcelor/Mittal de Saint-Chély-d'Apcher (Cantal).* » Mais le rail a peu à peu laissé place à la route et là où il suffisait d'un train pour transporter 34 coils, il faut désormais... 24 camions. Non seulement le report modal du fret ferroviaire sur la route, mais la fermeture des lignes de transport de voyageurs et l'abandon des gares sont autant de coups portés au lien social de territoires entiers. « *Ils commencent par fermer les toilettes dans les gares* », confie un des marcheurs, triste du spectacle que lui a offert, le matin même, la gare de Tulizat d'où la marche est partie. « *Avant, à côté de la gare de Tulizat, il y avait deux restaurants. Il n'y a plus rien depuis qu'ils l'ont fermée.* »

LA LIGNE AUBRAC SUR LA SELLETTE DEPUIS 1995

Les menaces qui pèsent aujourd'hui sur la ligne Aubrac sont celles qui pèsent sur l'ensemble des lignes TET, un désengagement de l'État et un transfert de charges aux régions, sans dotations supplémentaires. Sur la selette depuis 1995, l'Aubrac doit son salut à la mobilisation continue des cheminots, des élus et d'écologie, des conséquences désastreuses, mais la fermeture des lignes de transport de voyageurs et l'abandon des gares sont autant de coups portés au lien social de territoires entiers. « *Ils commencent par fermer les toilettes dans les gares* », confie un des marcheurs, triste du spectacle que lui a offert, le matin même, la gare de Tulizat d'où la marche est partie. « *Avant, à côté de la gare de Tulizat, il y avait deux restaurants. Il n'y a plus rien depuis qu'ils l'ont fermée.* »

Dans cet ancien nœud ferroviaire qu'est la gare de Neussargues qui, en son temps faisait travailler des dizaines de cheminots, la marche du comité pluraliste s'est achevée sur une promesse, celle de continuer la bataille. « *Ce terminus n'est pas un, s'époumone Jacky Telio. Nous avons pris jusqu'à Paris, devant l'Assemblée nationale à l'heure où s'ouvriront les débats sur la réforme ferroviaire* ! »

La neige s'est arrêtée de tomber, et le petit train automoteur est reparti à l'heure de la gare de Neussargues, dans la fumée d'un hangrine, craquant qui a payé, en 2000, avec la signature d'un contrat de plan entre l'État et la région, et le versement de dotations importantes pour la modernisation de l'Aubrac. Deux ans plus tard, la droite de retour aux affaires nationales dénonce et contrat et la poursuite des travaux restera lettre morte.

Pour la dernière étape de la manifestation, cheminots, élus et usagers n'ont pas hésité à braver le froid glacial et la neige pour sauver la ligne Béziers-Neussargues-Paris.

MARCHE OU CRÈVE
Nous, on marche pour le service public ferroviaire
POUR UNE RURALITÉ VIVANTE ET UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ, IL FAUT DES SERVICES PUBLICS !
COMITÉ PLURALISTE LIGNE SNCF BÉZIERS, MILLAU, CLERMONT-FERRAND, PARIS

LES TRAINS D'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE (TET) MENACÉS

Les différentes dispositions prises en matière de décentralisation annoncent l'extinction de 29 lignes de trains d'équilibre du territoire (TET) utilisées par les Corail Intercités, Téoz et Lunéa. Parce que l'État ne les considère plus d'«utilité nationale», il préfère s'en transférer, sans dotation supplémentaire, la charge aux régions amputées budgétairement. 300 trains de jour, qui desservent 267 villes dans 21 régions, sont concernés. Supprimé dans un premier temps de l'acte II de la décentralisation, le projet n'en est pas pour autant abandonné et les élus craignent qu'il ne ressurgisse, sous une autre forme, au moment de la réforme ferroviaire qui devrait être débattue à l'Assemblée nationale à l'automne. Pour Gilbert Garrel, coordinateur de la Fédération CGT des cheminots, « *le désengagement de l'État avec le transfert de la charge aux régions, déjà soumises à des contraintes budgétaires, fait peser un risque de rupture dans l'égalité de traitement des usagers sur le territoire.* »

Bien sûr des « précautions » ont été prises, des bacs de rétention des eaux de lessivage de l'A75 ont été installés. Ils sont laissés en l'état depuis leur construction. Celle-ci a été réalisée alors sans connaissance de l'ensemble des réseaux hydrogéologiques karstiques (un comble !).Les études destinées à la détermination des bassins d'alimentation des sources ont été réalisées depuis peu. Les zones du Nord Larzac sont désormais connues avec l'imprécision inhérente à la complexité des réseaux karstiques .Des colorations destinées à définir les parcours hydrologiques sont en cours ces derniers jours au Sud Larzac - le Caylar !!!!
Et depuis 2012 une convention d'entretien ?ou de surveillance ? Des bassins « de décantation » a été déléguée par la Direction des Routes au Parc Naturel Régional des Grands Causses. Quels en sont les résultats ???
La réalité, quoique l'on fasse, - études colorations menant à une meilleure connaissance des milieux hydrogéologiques - ne supprimera pas le risque de pollution par matières dangereuses en cas d'accident.

La seule précaution valable à mettre en place
C'est L' INTERDICTION DE CIRCULATION DE produits à risque sur l'A9 et l'A75
Le moyen d'y parvenir
C'est LA REVITALISATION ET LA MODERNISATION de la LIGNE SNCF (FERROUTAGE)

PROJET D'IMPLANTATION D'EOLIENNES sur le CAUSSE COMTAL

Tout le monde le sait maintenant ;
Avec le retour d'expérience des dernières années, l'éolien, est le mauvais élève, de la classe des énergies renouvelables. Bruyant, destructeur, (faune, paysages), coûteux en infrastructures, peu productif quand on a besoin de lui , mais, bonne niche à subventions, ce qui fait pour l'instant encore, son charme auprès de promoteurs, ainsi que son tarif de rachat avantageux du KW/h.

Il a une réputation sulfureuse, et les malversations, prises illégales d'intérêts, trafics d'influences alimentent régulièrement la presse et les chroniques judiciaires. En somme, c'est un bon business écolo, pour faire du pognon .

Le Sud Aveyron, est déjà bien équipé en projets et implantations, c'est maintenant au tour du Nord Aveyron, d'être colonisé par les projets éoliens, aujourd'hui en plein Causse Comtal, et demain pourquoi pas sur l'Aubrac.

Des associations réagissent, mais aussi des élus, et des candidats aux prochaines élections municipales.

Sauvons l'Aveyron
DU FLÉAU ÉOLIEN

TOUS A RODEZ LE VENDREDI 7 MARS
POUR DIRE STOP AU MASSACRE

DE 14 H À 16 H DEVANT LA PREFECTURE • RASSEMBLEMENT PLACE FOCH A PARTIR DE 13H

En Aveyron, 94 éoliennes construites, 343 minimum en projet,
soit entre **437 et 502 aérogénérateurs sur 60 communes**...
Plus la construction d'un méga-transformateur à St Victor et Melvieu (12400)
permettant d'installer à court terme jusqu'à **800 machines**
et des lignes très haute tension qui traverseront le département...

TROP, C'EST TROP !

27 ASSOCIATIONS COMPTENT SUR VOTRE PRÉSENCE
POUR MANIFESTER CONTRE LE MIRAGE ÉCOLOGIQUE, LE SACCAGE DE LA NATURE
ET DES PAYSAGES,LA PERTE DE VALEUR DE L'IMMOBILIER, L'OPACITÉ DU SYSTÈME,
ET LE SCANDALE FINANCIER DE L'ÉOLIEN INDUSTRIEL

AÉROGÉNÉRATEURS EN AVEYRON - FÉVRIER 2014 Construits : Flavin 5 • Peux-et-couffouleux 9 • Brusque 3 • Murasson 6 • Salles Curan 29 • Canet De Salars 6 • Ségur 6 • Castelnau Pegayrols 13 • Lestrade et Thouels 5 • Ayssenes-Le Truel 8 • Broquiès 2 • Camarès 2 Permis Accordés (R : recours juridique des associations) : Arnac sur Dourdou 5(R) • Arques et Ségur 14 • Cornus 4(R) • Fondamente 6(R) • Lapanouse de Cernon 6 • Lavernhe 4(R) • Marnhagues-latour, St Beaulize 8(R) • Mélagues 28(R) • Montagnol 8R • St Affrique Crassous 6(R) • St Affrique Canissac 5(R) • St Félix de Sorgues 12(R) • Tauriac de Camarès 8(R) • Peux-et-couffouleux 7(R) Permis en Instruction ou Refusés (RP : recours juridique des promoteurs) : Brusque-Les Ségalasses 7 • St Laurent Du Lévézou 6(RP) • St Beauzély 6(RP) • Bertholène 11 • Castelnau de Pégayrols 7(RP) Projets en Cours (mini/maxi) : Anglars St Félix Roussennac 7/15 • Arques ?/6 • Causse Comtal (Salles La Source) 6/40 • Colombiès 6 ? • Comps La Granville 6 • Flavin 5 • Gaillac d'Aveyron 6/11 • Gissac 12 • La Salvetat Peyralès 5 • Le Vibal 6 ? • Montjaux 11/17 • Naucelle 6 • Peyrusse Le Roc 6 • Rieupeyroux Prévinquières 13/15 • Salles Curan 31 • Sauveterre 6 ? • Séverac Le Château 11 • Séverac L'Eglise 6 • Trémouilles 6 • Vailhourles 6 • Verrières 7 ? • Vimenet 7/9 • Versols et Lapeyre 10

COLLECTIF SAUVONS L'AVEYRON : Collectif Agir pour le Lévézou (**Mauriac**) • Beauregard en Lévézou (**Vézins**) • Centre Culturel Castelnau de Lévézou (**Castelnau Pégayrols**) • Lévézou en Péril (**Prades de Salars**) • Energies Citoyennes Causses Vallées et Lévézou (**Montjaux**) • Bien Vivre en **Trémouillais** • Pour la Protection des Cimes de **Bouloc** • Défense de l'Environnement et du Patrimoine du **Viala du Tarn** et de Montjaux, des Vallées du Tarn et de la Muse (ADEPVEM) • Protégeons nos Espaces pour l'Avenir (**Lavernhe**) • Sauvegarde du Carladez (**Thérondels**) • Défense du Patrimoine et des Paysages d'**Anglars-Saint-Félix** (ADPPASF) • Segal'air (**Rieupeyroux**) • Causses et Vallons Nature Environnement (**Vimenet**) • Patrimoine Environnement Territoire du Pays **Belmontais** • Préservation de l'Identité Culturelle et du Patrimoine Naturel du Canton de **St Affrique** (PICPANACA) • Sauvegarde du Pays du Fel (**Entraygues-sur-Truyère**) • Le Vent des Terres (**Murasson**) • Dans Le Vent (**Naucelle**) • Préservation du Patrimoine Culturel et Naturel des Monts de Lacaune et du Rougier de Camarès (**Mélagues**) • Patrimoines du Guilhaumard (**Cornus**) • Tarn Gozon, Vents Contraires (**Les Costes Gozon**) • Plateau Survolté (**Saint Victor et Melvieu**) • Sauvegarde des Palanges (**Bertholène**) • Fédération pour la Vie et la Sauvegarde du Pays des Grands Causses (**Millau**) • Avenir Causse Comtal (**Salles La Source**) • A Contre Vents (**Comps Lagranville**) • stopeoliennes.over-blog.com • Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France (SPPEF) • Vieilles Maisons Françaises

Un bus partira de Saint Affrique le 7 mars à 11h45 de la gare routière
et passera par Montjaux, Bouloc, Salles Curan, Pont de Salars
Participation 8 €/personne - Réservez avant le 1er Mars : jmtrinquier@free.fr

Reaction ...

VIVRE ENSEMBLE SALLES-LA-SOURCE refuse les éoliennes
L'équipe rassemblée autour de Sophie Fraissine tient à exprimer sa position :

Plusieurs sites d'implantation d'éoliennes sur le Causse Comtal, et en particulier sur notre commune, sont déjà étudiés par les investisseurs potentiels du secteur. Le territoire concerné n'est pas très venté et pour augmenter leur rentabilité, on peut imaginer que si ces projets aboutissaient, nous verrions se dresser des aérogénérateurs de dernière génération culminant à plus de 150 mètres. Donc des engins qui feront deux fois la hauteur de la cathédrale de Rodez, visibles du Levézou jusqu'aux monts d'Aubrac.

Le Causse Comtal est une entité géologique, géographique et historique à part entière**.** Sa fragilité karstique a été démontrée. Sa végétation caractéristique en pelouses sèches et murets de pierre est protégée. Il est inclus en partie dans le périmètre de la source des Douzes. Ses atouts paysagers et architecturaux ont été recensés en 2006 par le Pôle d'Economie du Patrimoine qui a valorisé une économie touristique liée à ces richesses : Route d'interprétation paysagère, carte aux Trésors, livret patrimoine « Un Trésor de découvertes », parcours des dolmens.

Elaborée dans le même temps, la Charte paysagère, portée en annexe des documents d'urbanisme, souligne la grande cohérence du causse, marqué par la nature et le travail de l'homme. La présence de l'eau, l'exposition et les courbes de niveau ont défini la façon de cultiver la terre, l'implantation des villages, le choix des matériaux de construction, les voies de circulation. Cette grande cohérence a donné au paysage la force qu'il a encore aujourd'hui. Le causse offre une visibilité très large et lointaine, ce qui implique également une grande co-visibilité. Tout aménagement nouveau a un impact fort et doit être fait avec une conscience paysagère affirmée. Nous ne pouvons pas laisser une Société industrielle détruire cet héritage. Nous sommes tous acteurs du paysage et responsables de son devenir**.**

On peut en outre s'interroger, une fois leur exploitation terminée, sur la mise en sécurité et le démantèlement de ces grandes machines à la durée de vie limitée à une vingtaine d'années, sans oublier leur énorme socle de béton armé.

Devenues obsolètes ou non rentables, qui en seront les propriétaires responsables le moment venu: investisseurs ?exploitants ?propriétaires fonciers ?leurs fermiers éventuels ?
Où seront ils ? Que feront ils ? Auront ils les moyens financiers et techniques nécessaires, et/ou la volonté d'assumer leurs obligations sans le support financier de la communauté ? Que faire du béton, entre dolmen et doline?

Nous voyons bien à Salles la Source les conséquences fâcheuses pour la communauté de la défaillance d'un exploitant industriel …

Pour notre territoire, entre Rodez et Conques, nous préférons privilégier le développement touristique plutôt que le développement industriel éolien**,** qui détruira nos paysages et notre qualité de vie. Muret le Château et Bozouls sont du même avis.

Conscients de la nécessité penser aux modes d'énergie renouvelable, nous tenons tout de même à pointer que l'Aveyron y contribue déjà beaucoup, avec ses nombreux barrages, et les 400 éoliennes prévues dans le Sud Aveyron dont 109 déjà implantées sur le Lévézou. 50% de l'éolien de Midi Pyrénées est installé en Aveyron. Le département va t il devenir un gigantesque parc éolien ? Que vont devenir notre richesse agricole et le bien vivre ensemble de notre population?

A l'échelle de notre commune, nous réfléchissons plutôt à économiser l'énergie par des actions collectives (limitation de l'étalement urbain, éclairage public, mise aux normes HQE, déplacements doux, covoiturage, transports collectifs….) à accompagner les particuliers (isolation/chauffe eau solaire/chaudière à bois….) et à soutenir une politique éducative favorisant la protection de l'environnement et l'entretien du patrimoine vernaculaire, témoin de notre histoire.